

DEMATERIALIZATION DES MARCHES PUBLICS

Gagnez en qualité, en temps et vivez simplement la Dématérialisation

eAAPC Solution de dématérialisation des Avis d'Appels Publics à la Concurrence.

Elle répond aux obligations de télétransmission de vos AAPC vers le BOAMP du Code de marché du 07-01-2004. Son interface très simple vous assiste dans la rédaction et l'envoi des Avis au BOAMP et pour vos **publicités adaptées**.

Diminuer vos frais de publicité : vous **bénéficiez de 30 % de réduction** sur la publication de ces avis. **E-AAPC® est habilitée par les Services du Premier Ministre et la Direction des Journaux Officiels**



Système de dématérialisation et de gestion des documents de vos Projets **eProject**

E-Project est un système de gestion et d'échange de documents, offrant **sécurité, suivi et contrôle** dans la réalisation de vos projets de construction en conception et en réalisation.

Il garantit que les informations du projet sont **fiables, structurées, partagées**, et que les documents ont été pris en compte.

Il **conserve une trace du déroulement de vos projets**, des différentes versions. Il **alerte** sur les actions et les tâches à réaliser.

E-Project permet **des gains importants** dans toutes les phases de la vie d'un bâtiment : conception, construction et maintenance.

eAOP Système complet de Dématérialisation des Procédures de Marchés Publics.

Il traite l'ensemble des phases du processus de dématérialisation : **Publication** des AAPC, **diffusion** des DCE et **réception sécurisée des réponses des entreprises** avec gestion des signatures électroniques, de l'horodatage et des doubles enveloppes.

E-AOP est disponible en mode Achat ou en prestation de services de dématérialisation (mode ASP).

Grâce à la qualité, de nos partenaires hébergeurs, nous assurons la disponibilité des services de dématérialisation 24h / 24 et 7j / 7 sur des systèmes sécurisés.



**CONFORME AU
CODE DES
MARCHES**

Notre Engagement : mettre l'efficacité des nouvelles technologies au service des administrations, du public et des entreprises pour une meilleure efficacité de vos consultations.

Toutes les solutions de dématérialisation de FORMI-SA, répondent au **Décret n°2002-692 et l'article 56 du Code des Marchés** relatif à la dématérialisation des procédures.

« FORMI-SA s'engage à vos côtés

grâce à son équipe de juristes et d'informaticiens garants de la qualité juridique et technique de nos solutions.

FORMI-SA propose des services de Conseil, de Prestations informatiques, de Formation et d'Assistance utilisateurs.

FORMI-SA, 3 rue des charrons, 31700 BLAGNAC
Tél : 05 61 71 79 71 - Fax : 05 61 71 79 70
Email : contact@formi.fr

www.formi.fr, www.e-aapc.com

FORMI-SA : Des solutions Internet pour simplifier votre métier

